



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE SILLERY

---

Déjà 20 ans (2004-2024)!

---

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Le mardi 13 février 2024**

---

**2<sup>ème</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 13 février 2024, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.**

---

**PRÉSENCES**

M. Hugues Beaudoin	Président (2024)
M. Julien Roy	Vice-président (2024)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M <sup>me</sup> Mary Shee	Trésorière (2025)
M <sup>me</sup> Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)
M <sup>me</sup> Anna Cividino	Administratrice (2024)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2024)
M. Pierre Gagnon	Administrateur (2024)

**Membre sans droit de vote**

M <sup>me</sup> Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery
--	--

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Marie-Claude Bergeron	Conseillère en urbanisme
M <sup>me</sup> Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction

Cinq personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement
2. Demande d'opinion  
Demande d'opinion - PPU pour le plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 340), clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier
  - Présentation du dossier
  - Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier
  - Recommandation du conseil de quartier
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 9 janvier 2024
4. Informations de la conseillère municipale
5. Questions et commentaires du public
6. Activités et suivis
  - Tableau de suivi des projets en cours
  - Mobilité et environnement
  - Urbanisme et aménagement
  - Histoire, patrimoine et culture
  - Communautaire, parcs et loisirs
7. Fonctionnement secrétariat et trésorerie
  - Rapport annuel (répartition du travail)
  - Assemblée générale annuelle (conférencier, goûter, invités)
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

---

### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement

M. Beaudoin préside l'assemblée qui débute à 19h02.

M. Hugues Beaudoin ajoutera des points aux dossiers après le point 2. L'ordre du jour est proposé par le président et approuvé par M. Julien Roy.

### 2. Demande d'opinion

Demande d'opinion - [PPU pour le plateau centre de Sainte-Foy](#) (R.C.A.3V.Q. 340), clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier

- Présentation du dossier
- Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier
- Recommandation du conseil de quartier

### RÉSOLUTION 24-CA-02

***Concernant l'opinion du conseil de quartier relativement au projet de modifications réglementaires R.C.A.3V.Q. 340) relativement à la zone 31004Mb, (clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier)***

SUR UNE PROPOSITION de M. Hugues Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par Anna Cividino, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de

Sillery recommande au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme tel que proposé.

Demande d'opinion, voir **annexe 6**

Les membres souhaitaient également s'exprimer sur le projet situé au 3100, rue De La Forest, dans le quartier voisin, Saint-Louis. On est préoccupé par l'impact de l'ajout d'environ 350 logements et de plusieurs commerces et services sur la circulation automobile et la mobilité active sur le chemin Saint-Louis (qui peut avoir un impact sur le quartier de Sillery aussi). De plus, on considère qu'il n'est pas opportun de permettre l'usage C10, Établissements d'hébergement touristique general, (maximum 150 unités par bâtiment) dans le contexte d'une crise du logement.

M<sup>me</sup> Bucica invite les administrateurs à transmettre leurs commentaires écrits.

### **3. Adoption du procès-verbal du CA du mardi 9 janvier 2024**

#### **RÉSOLUTION 24-CA-03**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 9 janvier 2024.

M. Beaudoin ajoute des sujets et des résolutions qui seront traités au point Activités et suivis de même que dans Fonctionnement.

M. Roy veut aborder la consultation à venir sur les critères applicables à un plan de construction, au point *urbanisme*.

### **4. Information de la conseillère municipale**

La conseillère municipale fait état des suivis de ces dossiers tout en échangeant, à bâton rompu, avec les membres du Conseil :

- Formation d'un comité ad hoc pour le *Site patrimonial déclaré de Sillery* avec des rencontres tous les trimestres;
- Corridor *Vélo cité* : 150 km de corridors sécurisés seront ajoutés d'ici 2034. Les citoyens seront à moins de 400 m d'un corridor vélo cité;
- Le 1360 avenue de Villars : aucune demande de permis n'a été déposée. Un seul logement plus un logement associé, sont permis.
- Le voisin de cette adresse nous fait part de ses préoccupations de voir surgir un bâtiment massif et de voir disparaître des arbres. Seul le nouveau propriétaire des lieux dispose des informations essentielles.

- 
- La conseillère nous parle d'un comité de démolition qui a été mis en place par la Ville. Elle va nous en reparler. Toutefois, si le projet est conforme au zonage, les élus ne peuvent s'y opposer même si cela implique l'abattage d'arbres matures. Les élus peuvent intervenir si le projet ne s'intègre pas au niveau architectural.
  - M. Beaudoin veut savoir dans quel ordre sont délivrés les permis. La conseillère va s'informer.
  - Le citoyen remarque un appauvrissement de la canopée à Sillery. Cependant, la Ville peut exiger la plantation d'arbres.
  - M<sup>me</sup> Drury considère que les nombreux arbres dans les cours arrière des maisons sur l'avenue de Villars constituent un corridor écologique. Même si le bilan 2015-2020 de la *Vision de l'arbre* constate une perte importante de la canopée à Sillery, les règlements d'urbanisme actuel ne permettent pas d'assurer la protection des arbres matures.
  - M. Louison exprime qu'on ne peut avoir accès aux informations concernant les nouveaux projets de construction.
  - M. Beaudoin a fait une plainte au 311 au sujet de la coupe d'arbres, mais sans retour. La conseillère va faire un suivi.
  - CVC : M. Roy remercie la conseillère pour la planification. Il demande un suivi sur le corridor vélo Marie-Victorin. La conseillère en prend note.
  - Chemin Saint-Louis : ajout d'une conduite d'égout sanitaire au cours des 3-4 prochaines semaines. M<sup>me</sup> Shee constate que cette situation crée des bouchons de circulation au nord de l'avenue Charles-Huot. Il faut appeler au 311 pour faire une plainte, dit la conseillère.
  - CUCQ : le président demande à la conseillère d'avoir des nouvelles de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) de la ville de Québec. M<sup>me</sup> Bucica répond qu'il y aura prochainement une rencontre. La rencontre pourra être fixée au jeudi 21 mars.
  - Projet de sécurité routière: on ne peut utiliser des aménagements pour ralentir la circulation sur une voie publique.
  - Parc canin : la conseillère dit qu'on cherche toujours des sites. M. Roy pense que les critères sont très sévères par rapport à d'autres villes. Les gens utilisent les sentiers existants comme celui des Grands-Domains et vont probablement continuer de le faire.
  - Location à court terme : M<sup>me</sup> Shee parle du parc locatif de Bergerville qu'il faut conserver et surtout sécuriser. **Parc locatif** : Ce sont des **logements locatifs sociaux**, dont les loyers sont réglementés et l'attribution est soumise à des plafonds de ressources, et les **logements locatifs privés**, dont les loyers sont définis selon l'offre et la demande.

---

- La conseillère va envoyer une mise à jour sur l'encadrement de l'hébergement touristique. M<sup>me</sup> Bucica précise que le 19 février aura lieu une consultation publique sur l'hébergement touristique. (<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participationcitoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=27>)

- La conseillère municipale a été nommée présidente de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Le Conseil la félicite pour cette nomination.

## 5. Questions et commentaires du public

Pas de questions supplémentaires.

## 6. Activités et suivis

- **Tableau des résolutions : projets en cours**

M. Beaudoin avait demandé une rencontre avec la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ). M<sup>me</sup> Bucica a répondu plus haut qu'une rencontre est prévue le 21 mars. À confirmer...

- **Mobilité et environnement**

Rien de nouveau dans ce point.

- **Urbanisme et aménagement**

Consultation sur les modifications à la réglementation concernant les critères applicables à un plan de construction (19 février)

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=661>

Consultations sur la qualité de l'air et sur la Vision accélérée de l'habitation (19 février).

M. Roy et M<sup>me</sup> Drury vont travailler sur le sujet. M. Roy va agir comme coordonnateur avec les membres du Conseil afin d'émettre une opinion écrite sur les critères de densification.

Séance d'information sur la nouvelle Commission consultative sur la qualité de l'air (22 février).

<https://www.youtube.com/watch?v=5PqJzIX0lpU>

Les personnes intéressées sont invitées à répondre à l'appel de candidatures de la Commission.

- **Histoire, patrimoine et culture**

- Nomination d'un représentant du Conseil au *Comité ad hoc sur le patrimoine*.

Compte rendu de la première rencontre, 2 février, de M. Jean-Louis Vallée, voir **annexe 5**.

- Information complémentaire. *Destination Québec Cité* va prendre contact avec la Société d'histoire de Sillery (SHS) afin de promouvoir l'offre touristique.

#### **RÉSOLUTION 24-CA-04**

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer M<sup>me</sup> Mary Shee comme représentante pour siéger au *Comité ad hoc sur le patrimoine de Sillery* pour un mandat d'une durée d'un an.

La Société d'histoire de Sillery (SHS) a demandé deux résolutions d'appui pour mener à bien ses projets.

#### **RÉSOLUTION 24-CA-05 (SHS, Prix Honorius Provost, 2024) voir annexe 1**

#### **RÉSOLUTION 24-CA-06 (SHS, Prix paysage en mouvement, 2024) voir annexe 2**

Démolition d'un bâtiment en proximité de la maison patrimonial des Jésuites-de-Sillery

#### **RÉSOLUTION 24-CA-07 (Démolition anticipée du 2325, chemin du Foulon) voir annexe 3**

En réponse aux craintes de M<sup>me</sup> Shee, la conseillère dit que les critères de construction sont à cet endroit sont assez rigides.

M<sup>me</sup> Shee constate que l'intégration architecturale et paysagère de plusieurs bâtiments sur le chemin du Foulon laisse à désirer. Elle s'inquiète à savoir si le nouveau bâtiment va bien s'intégrer dans le milieu environnant, d'une grande valeur patrimoniale. En réponse aux préoccupations de M<sup>me</sup> Shee, la conseillère dit que la CUCQ assure l'application des critères de construction rigoureux sur le territoire du site patrimonial.

- **Communautaire, parcs et loisirs**

Rien dans ce point.

## **7. Fonctionnement, secrétariat et trésorerie**

**-Livre d'or :** M. Gagnon nous parle du livre d'or qui existe au Conseil de quartier de Cap-Rouge, et qui met en lumière les contributions spéciales des citoyens.nes en leur attribuant une mention honorable dans leur catégorie.

### RÉSOLUTION 24-CA-08

SUR UNE PROPOSITION de M. Pierre Gagnon DUMENT APPUYÉE par M. Guy Bilodeau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mettre en place un Livre d'or du CQS.

**-Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier :** M<sup>me</sup> Drury explique les nouvelles dispositions visant l'inclusion dans l'élection des administrateurs. Au lieu de la parité homme femme, il y aurait deux postes dits neutres qui seraient ouverts aux hommes, aux femmes et aux personnes non binaires. Elle pense qu'on n'a pas encore trouvé la bonne solution. Elle propose de garder les trois postes cooptés et de trouver une autre façon d'intégrer les personnes non binaires.

M<sup>me</sup> Bucica explique la complexité de la situation qui a nécessité beaucoup de réflexion de la part de la Ville.

### RÉSOLUTION 24-CA-09 (règlement concernant les conseils de quartier) - Annexe 4

**-Rapport annuel :** le rapport est en préparation. M<sup>me</sup> Guay en fera la révision.

**-Assemblée générale annuelle (AGA) :** M. Louison a approché deux personnes pour venir à l'AGA à titre de conférencier: l'architecte *Pierre Thibault* qui n'était pas disponible et le *Père mariste Jean Martel* qui a refusé ne se sentant pas qualifié pour la tâche ont tous deux refusé. M. Trépanier a contacté Margaret Delisle, ex-mairesse de Sillery. Il demeure en attente de sa disponibilité. M. Vallée, président de la SHS, est toujours disponible pour présenter la conférence qui portera sur les 60 ans (1964-2024) du *Site patrimonial déclaré de Sillery*.

**-Gardien du temps :** M. Roy propose d'allouer plus de temps pour la conseillère municipale. M<sup>me</sup> Drury croit qu'un ordre du jour (OJ) plus détaillé aidera le Conseil à mieux gérer le temps

**-Projet-pilote sur la numérisation des documents des conseil de quartier :** le Conseil est prêt à y participer à la condition d'avoir une formation et de l'accompagnement.

### RÉSOLUTION 24-CA-10

SUR UNE PROPOSITION de M. Hugues Beaudoin DUMENT APPUYÉE par M<sup>me</sup> Janet Drury, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de proposer la candidature du Conseil (CQS) au projet-pilote sur la numérisation des documents des conseils de quartier, à la condition d'avoir une formation et de l'accompagnement.

**-Trésorerie :**

**RÉSOLUTION 24-CA-11**

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 125 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 13 février 2024.

Le solde reporté au compte courant (EOP) au début de janvier : 802,17 \$

Frais fixes d'utilisation : 5,95 \$

Compte de *Sécurité routière* (ET1) : **9,10 \$**

Le Conseil a reçu de la Ville, 9 janvier, un chèque de 1 900,00 \$

Solde actuel, au 31 janvier : **2 571,22 \$**

Source : Folio 26645, Relevé de compte du 31 janvier 2024.

**RÉSOLUTION 24-CA-12**

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Patrice Louison, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un montant de 300 \$ pour les dépenses relatives à l'AGA du 9 avril avec pièces justificatives à l'appui.

**8. Divers**

M<sup>me</sup> Bucica annonce qu'une demande d'opinion, dans le secteur de la côte du Verger, sera à l'ordre du jour de la rencontre du 12 mars.

**9. Levée de l'assemblée**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21h30.


La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 12 mars 2024.

*M. Hugues Beaudoin*  
Président

*M. Luc Trépanier*  
Secrétaire



## Annexe 1

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DU SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	--	---------------------

Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la deuxième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le  
mardi **13 février 2024** à 19h, en présentiel.

**PRIX HONORIUS-PROVOST 2024**  
*FEDERATION HISTOIRE QUEBEC*

### RÉSOLUTION 24-CA-05

CONSIDÉRANT QUE le *Prix du bénévolat Honorius-Provost* est accordé à un bénévole proposé par un organisme membre en règle de la *Fédération Histoire Québec*. Il vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole dans les sociétés membres de la Fédération. Il souligne sa contribution exceptionnelle et remarquable au milieu;

CONSIDÉRANT QUE le *Conseil de quartier de Sillery* (2004-2024), 20 ans, échange régulièrement sur des préoccupations communes avec la *Société d'histoire de Sillery* (1984-2024), 40 ans, sur des dossiers liés à l'histoire, au patrimoine et à la culture;

CONSIDÉRANT QUE, la Société d'histoire de Sillery se préoccupe de l'avenir du cadre bâti du quartier et plus particulièrement celui du *Site patrimonial déclaré de Sillery* (1964-2024), 60 ans;

CONSIDÉRANT QUE tous ces anniversaires font de cette année, une année charnière pour le quartier;

Il est proposé par : M. Hugues Beaudoin

Et appuyé par : M. Julien Roy

#### IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Fédération Histoire Québec (FHQ) de considérer la candidature de M. Jean-Louis Vallée, président de la *Société d'histoire de Sillery* au *Prix Honorius-Provost 2024* décerné annuellement.

<p>Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound   <a href="mailto:joel.lightbound@parl.qc.ca">joel.lightbound@parl.qc.ca</a>  Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis   <a href="mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca">Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca</a>  Député Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale   <a href="mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca">Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca</a>   <a href="mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca">ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca</a>  M. Pierre Pedneau, administrateur de la Société d'histoire de Sillery   <a href="mailto:pierre.pedneau@gmail.com">pierre.pedneau@gmail.com</a>  M<sup>me</sup> Line Ouellet, présidente du Conseil du patrimoine culturel du Québec   <a href="mailto:info@cpcq.gouv.qc.ca">info@cpcq.gouv.qc.ca</a>  Fédération Histoire Québec   <a href="http://fshq@histoirequebec.qc.ca">fshq@histoirequebec.qc.ca</a></p> <p style="text-align: center;">▼</p> <p>Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery   <a href="mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca">Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca</a></p> <p>Envois : À remettre au conseil.  - Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge</p>
--

*Hugues Beaudouin*


Président

13 février 2024

Date

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Backup\Conseil de Quartier de Sillery\Résolutions CQS\Résolutions 2024\03 Prix Honorius-Provost -13- 02- 2024-1.docx

## Annexe 2

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DU SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	--	---------------------

Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la deuxième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le  
mardi **13 février 2024** à 19h, en présentiel.

**PRIX PAYSAGE EN MOUVEMENT 2024**  
*FONDATION HISTOIRE QUEBEC*  
PRIX ENGAGEMENT

### RÉSOLUTION 24-CA-06

CONSIDÉRANT QUE la *Fondation Histoire Québec* lance un appel à candidatures pour les deux volets du prix d'excellence « *Paysages du mouvement / Paysages en mouvement* », d'un montant de 750°\$.

CONSIDÉRANT QUE le *Prix Engagement*, volet 2, rend hommage à des personnes, des groupes ou des projets qui ont généreusement consacré leur temps et leur énergie à promouvoir et défendre, de manière bénévole, le patrimoine paysager du / en mouvement, soit les chemins anciens et les voies navigables historiques, et qui y ont contribué de manière significative au sein de leur communauté

CONSIDÉRANT QUE la revue de la Société d'histoire de Sillery, *La Charcotte*, permet de transmettre l'information sur ces sentiers qui permettraient de parcourir des raccourcis (shorts cuts) entre le haut et le bas de l'escarpement et l'accès direct aux anses à bois du *Fleuve* au 19<sup>e</sup> siècle.

Il est proposé par : M. Hugues Beaudoin

Et appuyé par : M. Julien Roy

#### IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER à la Fédération Histoire Québec (FHQ) de considérer la candidature de *Société d'histoire de Sillery* au *Prix Paysage en mouvement 2024* via la publication de la revue *La Charcotte*, automne 2023, volume 38, numéro 2, portant sur ces fameuses *charcottes*.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | [joel.lightbound@parl.gc.ca](mailto:joel.lightbound@parl.gc.ca)  
 Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | [Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca)  
 Député Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca](mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca)  
[ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca](mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca)  
 M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery |  
 M<sup>me</sup> Line Ouellet, présidente du Conseil du patrimoine culturel du Québec | [info@cpcq.gouv.qc.ca](mailto:info@cpcq.gouv.qc.ca)  
 Fédération Histoire Québec | [fshq@histoirequebec.qc.ca](mailto:fshq@histoirequebec.qc.ca)

▼

Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | [Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca](mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca)

Envois : À remettre au conseil.

- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

*Hugues Beaudouin*

13 février 2024

---


Président

---

Date

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Backup\Conseil de Quartier de Sillery\Résolutions CQS\Résolutions 2024\04 Prix Paysage en mouvement -13- 02- 2024-1.docx

## Annexe 3

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DU SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	--	---------------------

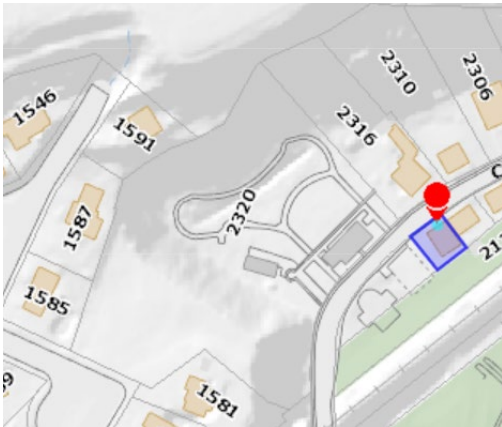
Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la deuxième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le  
mardi **13 février 2024** à 19h, en présentiel.

**DEMOLITION ANTICIPEE**  
*DE LA PROPRIETE SISE AU 2325, CHEMIN DU FOULON*

### RÉSOLUTION 24-CA-07

Attendu que la Ville de Québec a délivré un permis de démolition pour le 2325, chemin du Foulon,



Attendu que cette adresse fait partie du site patrimonial déclaré de Sillery,

Attendu que la localisation de cette propriété est un emplacement de choix au point de vue historique puisque située de biais avec la maison des Jésuites de Sillery, avec les fondations de la chapelle Saint-Michel et voisine d'un cimetière autochtone (site archéologique identifié avec un code Borden)

---

Il est proposé par : M<sup>me</sup> Mary Shee

Et appuyé par : M. Pierre Gagnon

---

**IL EST RÉSOLU :**

DE DEMANDER à la Ville de Québec de porter une grande attention à l'intégration architecturale du nouvel immeuble.

Il est important que le futur bâtiment s'intègre au patrimoine bâti, non pas uniquement par le choix des matériaux, mais aussi par le style architectural. La Ville de Québec devrait idéalement accompagner le propriétaire dans le projet de reconstruction. De plus, la valeur patrimoniale de cet emplacement devrait faire l'objet de fouilles archéologiques.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | [joel.lightbound@parl.qc.ca](mailto:joel.lightbound@parl.qc.ca)  
Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | [Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca)  
Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca](mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca) | [ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca](mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca)  
▼  
Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | [Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca](mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca)  
Envois : À remettre au conseil.  
- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

*Hugues Beaudouin*

13 février 2024

---


Président

---

Date

C:\Users\Utilisateur\Desktop\Backup\Conseil de Quartier de Sillery\Résolutions CQS\Résolutions 2024\01 Bâtiment -13- 02- 2024-1.docx

## Annexe 4

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DU SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY- SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	--	---------------------

Conseil d'administration  
du **Conseil de quartier de Sillery**  
(CQS)

Extrait du procès-verbal de la deuxième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le  
mardi **13 février 2024** à 19h, en présentiel.

<p><b>FONCTIONNEMENT</b> <i>CONSEIL DE QUARTIER</i></p>
---

### RÉSOLUTION 24-CA-09

CONSIDÉRANT QUE, le 18 janvier, les membres des conseils de quartier étaient invités à une rencontre d'information et d'échanges concernant les modifications proposées au *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier*, R.R.V.Q. Chapitre F-1 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville prévoit adopter les modifications au mois de mars en vue des élections qui auront lieu lors des assemblées générales en avril ;

CONSIDÉRANT QUE, depuis leur mise sur pied, il y a une trentaine d'années, les conseils de quartier sont composés de huit postes élus d'une durée de deux ans : quatre postes réservés aux hommes et quatre postes réservés aux femmes ;

CONSIDÉRANT QUE les membres élus peuvent également coopter jusqu'à trois personnes sur des postes d'une durée d'un an, ce qui leur permettent de chercher des personnes pouvant combler des besoins de l'équipe ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec prévoit d'ajouter deux postes élus d'une durée de deux ans dites « neutres ». Les hommes, les femmes et les personnes non binaires peuvent occuper ces postes ;

CONSIDÉRANT QUE cette modification n'assure pas la parité hommes/femmes dans les conseils de quartier.

---

Il est proposé par : M<sup>me</sup> Janet Drury

Et appuyé par : M. Julien Roy

---

**IL EST RÉSOLU :**

DE GARDER la composition actuelle des conseils de quartier (huit postes élus) qui assure la parité hommes/femmes ;

DE GARDER les trois postes cooptés ;

DE TROUVER une autre façon d'inclure les personnes non binaires. Par exemple, de permettre aux personnes non binaires de postuler sur des huit postes réservés aux hommes ou aux femmes. Ces

postes pourraient être identifiés comme des postes réservés aux hommes, aux femmes ou aux personnes non binaires.

Député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound | [joel.lightbound@parl.qc.ca](mailto:joel.lightbound@parl.qc.ca)  
Député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis | [Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Pascal.Paradis.JETA@assnat.qc.ca)  
Jonathan Julien, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca](mailto:Jonatan.Julien.CHLB@assnat.qc.ca) | [ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca](mailto:ministre.infrastructures@sct.gouv.qc.ca)  
▼  
Mercier-Larouche, conseillère, District Saint-Louis-Sillery | [Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca](mailto:Maude.mercierlarouche@ville.quebec.qc.ca)  
Envois : À remettre au conseil.  
- Maître Marie-Andrée Bougie, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

*Hugues Beaudouin*

13 février 2024

---

Président

---

Date



## Annexe 5

Comité ad hoc sur le *Site patrimonial déclaré de Sillery*  
Compte-rendu de la rencontre du 2 février 2024

Hôtel de ville de Québec, local 113 | 14h30

### Personnes présentes

- Mélissa Coulombe-Leduc (conseillère municipale responsable du patrimoine)
- Maude Mercier Larouche (conseillère du quartier Sillery — Saint-Louis)
- Renée Desormeaux (directrice du service du patrimoine à la ville de Québec)
- Hugues Beaudoin (président du Conseil de quartier de Sillery)
- Pierre Vagneux (président de la Coalition pour l'Arrondissement historique de Sillery)
- J.-Louis Vallée (président de la Société d'histoire de Sillery)

### Proposition d'ordre du jour

1. Composition du comité
2. Mandat du comité
3. Relations avec les milieux
4. Fréquence des rencontres
5. Autres dossiers
  - a. Démolition du garage municipal
  - b. Démolition du 2325 chemin du Foulon
  - c. Programme Explore (Québec Cité)
  - d. Maison Bignell

#### 1. Composition du comité

Nous avons regardé les différentes options qui se posaient pour la composition du comité. Nous nous entendons, au départ, pour que le Comité ad hoc sur le Site patrimonial déclaré de Sillery soit efficace et composé d'un nombre restreint de personnes. Le but n'est pas d'y avoir un grand nombre d'intervenants qui ne parlent pas, mais d'avoir un nombre qui permette les discussions, quitte à faire intervenir d'autres acteurs du milieu lorsque nécessaire. Pour l'instant, le comité sera composé des personnes présentes : la conseillère du district (**Maude Mercier Larouche**), la conseillère responsable du patrimoine (**Mélissa Coulombe-Leduc**), de la direction du service du patrimoine (**Renée Desormeaux**), d'un représentant du conseil de quartier de Sillery (pour l'instant **Hugues Beaudoin**), mais à confirmer par le conseil de quartier), du représentant de la Coalition pour l'Arrondissement historique de Sillery (**Pierre Vagneux**) et d'un représentant de la Société d'histoire de Sillery (**J.-Louis Vallée**).

#### 2. Mandat du comité

Le mandat du comité sera assez large, mais s'intéressera principalement au Site patrimonial déclaré de Sillery et aux éléments patrimoniaux du territoire du quartier, même s'ils sont à l'extérieur du périmètre patrimonial (par exemple l'avenue Oak et le Centre de services diocésains sur le boulevard René-Lévesque). Le mandat que nous nous donnons est le plus flexible possible et vise à valoriser le patrimoine de Sillery et de mettre en valeur son site patrimonial déclaré. C'est un lieu d'échange qui permettra à la représentation citoyenne de recevoir les informations sur le patrimoine de Sillery en amont. J.-Louis Vallée a envoyé aux membres, une copie du dossier (2019) sur la signalisation dans le Site patrimonial déclaré de Sillery.

#### 3. Relations avec les milieux

En plus des personnes présentes, il faudrait le plus possible donner l'information à notre élu provincial, Pascal Paradis. Il faudrait aussi voir l'école Saint-Michel de Sillery et les autres écoles du territoire comme des acteurs à privilégier dans la mise en valeur et la diffusion des connaissances du *Site patrimonial déclaré de Sillery*. Au besoin, nous pouvons passer par madame Mercier Larouche pour contacter les ressources du milieu. Nos principaux interlocuteurs seront

choisis au besoin, avec une vision d'aller chercher chaque fois la meilleure personne pour nous informer.

#### 4. Fréquence des rencontres

Les rencontres devraient, à moins de besoins pressants, être une fois tous les trimestres. Puisque la première a eu lieu en février, nous pensons que la prochaine devrait se tenir en mai ou en juin 2024. Bien entendu, il pourrait y avoir des rencontres intercalaires lorsque le besoin se fait sentir.

#### 5. Autres dossiers

A) La Ville de Québec devrait, dans les prochains mois, commencer la démolition de l'ancien garage de la ville de Sillery. Il est beaucoup trop près de la falaise qui a à cet endroit une forte pente. Sa démolition entraîne une perte de droits acquis quant à sa localisation si près de la falaise. Il est impossible de reconstruire un bâtiment à cet endroit dans le contexte actuel de la réglementation sur les fortes pentes à la ville de Québec. Les études démontrent que le garage (1961) est désuet et avec une faible valeur patrimoniale. De plus, on commence d'y trouver des problèmes de structure. Une fois démolit, le lot sera gazonné et planté d'arbres.



*Ancien garage municipal de Sillery (vue générale)*



*Vue de la façade de l'ancien garage municipal de Sillery*

B) Un permis de démolition a été demandé pour le 2325, chemin du Foulon. La maison, située en biais avec la Maison des Jésuites-de-Sillery et face à la Maison George-William-Usborne. Elle a une valeur patrimoniale faible et plusieurs problèmes. Le permis n'est pas encore accordé, car il y a encore quelques problèmes quant au projet de remplacement. Québec espère pouvoir faire accepter rapidement par le propriétaire une construction dans les mêmes gabarits qui respecte l'architecture ancienne du secteur. Tout sera fait pour éviter qu'il n'y ait pas d'intégration architecturale comme c'est le cas près de cet emplacement. Il y a moins de sévérité lorsqu'il n'y a pas de démolition.



*2325, chemin du Foulon*



*Vue de l'environnement immédiat du 2325, chemin du Foulon*

Éléments architecturaux à éviter, présents dans le secteur



*Maison en construction (ancien stationnement)  
à proximité du 2325 chemin du Foulon*



*Maison non intégrée plus à l'est (mais du même côté) du  
chemin du Foulon*

C) *Québec Cité* a mis en place, pour attirer le tourisme à Québec, un programme du nom d'*Explore* qui vise à mieux faire connaître Québec aux touristes. La demande était de faire sortir les touristes du Vieux-Québec. Un essai a été fait par rapport aux quartiers centraux, mais madame Coulombe-Leduc a demandé que les prochaines campagnes portent sur des quartiers plus larges. Elle va mettre monsieur Mercure du *Québec Cité* en contact avec Hugues Beaudoin et J.-Louis Vallée afin de l'aider à faire ressortir des lieux et éléments importants de Sillery.

D) Québec est toujours à la recherche de la meilleure solution pour commémorer la Maison Bignell depuis sa démolition. Il faut savoir que le ministère de la Culture, lui aussi, cherche à trouver une forme de commémoration. Il faudra donc que l'on puisse y penser de façon efficace, donc impliquer le plus possible ceux et celles qui s'y intéressent. La proposition est de penser à une rencontre de définition de cette commémoration, dans le cadre du conseil de quartier. Ce pourrait être lors de l'assemblée générale annuelle ou lors d'une rencontre mensuelle du conseil de quartier. À cette occasion, les citoyennes et citoyens seraient invités à se prononcer, non pas sur un projet, mais sur ce qu'ils aimeraient voir comme commémoration. Ce ne serait pas une consultation « officielle », mais elle devrait permettre aux gens de donner des idées.

### **Rédaction**

M. Jean-Louis Vallée, président de la SHS

## Annexe 6

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DE PARTICIPATION PUBLIQUE

Modifications au zonage en concordance avec le **Programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy**

---

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31004Mb, (clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier) aux fins de sa concordance au PPU du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 340).

---

Activité de participation publique

**Demande d'opinion au conseil de quartier**

**Date et heure**

Mardi 13 février 2024, à 19 h

**Lieu**

Centre communautaire Noël-Brulart, salle 107  
1229, avenue du Chanoine-Morel

#### Déroulement de l'activité

I. Séance du conseil de quartier de Sillery et demande d'opinion sur le règlement de concordance qui en découle (R.C.A.3V.Q. 327)

1. Ouverture de la séance du conseil de quartier et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des modifications réglementaires
3. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
4. Recommandation du conseil de quartier.

**Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

**Projet**

**Secteur concerné**

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, quartier de Sillery :

- **2475, boulevard Laurier**



**Description du projet et principales modifications**

Établissement d'une clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier



Le propriétaire de l'édifice commercial sur le site visé demande la permission de modifier la réglementation d'urbanisme afin de rendre possible l'aménagement d'une clinique de chiropractie dans l'édifice. Pour que le projet se réalise, il faut :

- Ajouter l'usage établissement de santé sans hébergement aux usages déjà autorisés dans la zone/aire d'affectations

#### Documentation disponible sur la plateforme de participation publique

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=4>

#### Participation

##### Conseillère municipale :

- Mme Maude Mercier-Larouche, membre du comité exécutif et conseillère municipale du district de Saint-Louis-Sillery

##### Personnes-ressources

- Mme Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme, Division de la gestion du territoire

##### Animation de la rencontre

- M me Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

##### Membres du conseil d'administration du conseil de quartier

1. M. Hugues Beaudoin, président
2. M. Julien Roy, vice-président
3. M. Luc Trépanier, secrétaire
4. Mme Mary Shee, trésorière
5. Mme Janet Drury
6. Mme Anna Cividino
7. M. Patrice Louison
8. M. Guy Bilodeau
9. M. Pierre Gagnon

##### Nombre de participants

14 personnes, dont 9 administrateurs du conseil de quartier et 5 citoyens

#### Recommandation du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Sillery recommande unanimement au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 31004Mb, (clinique chiropratique au 2475, boulevard Laurier), aux fins de sa concordance au PPU du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 340).

OPTIONS SOUMISES AU VOTE		
Options	Nombre de votes	Description des votes
<b>A.</b>	<b>9</b>	<b>Accepter la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
<b>B.</b>	0	<b>Refuser la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
<b>C.</b>	0	<b>Accepter la demande, avec propositions de modifications</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec des demandes particulières (refus de deux modifications).
<b>Abstention</b>	0	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	

---

**Questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier**

Les administrateurs du conseil de quartier sont en faveur de la modification proposée. Ils n'ont aucune objection à ce qu'un tel usage soit autorisé dans cette zone, surtout qu'il est déjà permis dans la zone adjacente.

Les questions portent principalement sur les sujets suivants :

- Les raisons qui expliquent le fait que l'usage établissement de santé sans hébergement est permis dans les zones adjacentes, mais pas dans la zone visée (31004Mb).
- Le choix de maintenir une zone spécifique plutôt qu'intégrer le bâtiment dans la zone adjacente.
- Les normes de stationnement en vigueur pour cet immeuble.

*Réponse de la Ville* : on mentionne que de légères différences existent entre la zone visée et les autres zones, par exemple l'usage résidentiel y est permis, ce qui est jugé compatible avec le secteur résidentiel adjacent. Lors de l'émission du permis, le promoteur devra se conformer aux normes de stationnement en vigueur.

Commentaires :

- Le stationnement de l'immeuble est actuellement constitué d'une grande surface d'asphaltée, on suggère au propriétaire d'évaluer la possibilité d'ajouter de verdissement.
- On souligne la qualité architecturale du bâtiment situé au 2475, boulevard Laurier et on incite le propriétaire, présent dans la salle, à bien le conserver.
- Les membres souhaitent également s'exprimer sur le projet situé au 3100, rue de La Forest, dans le quartier voisin, Saint-Louis. On craint surtout l'augmentation de la circulation sur le chemin Saint-Louis (qui peut avoir un impact sur le quartier de Sillery aussi) ainsi que le fait de permettre dans les usages 150 unités de location touristique dans le contexte d'une crise du logement.

*Réponse de la Ville* : on invite les personnes présentes à participer à la séance de consultation du 14 février ainsi qu'à la consultation en ligne pour faire part de ces préoccupations.

---

Réalisation du rapport

**Date**

16 février 2024

**Rédigé par**

M<sup>me</sup> Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

**Approuvé par**

M. Hugues Beaudoin, président du conseil de quartier de Sillery